



Fisheries  
and Oceans

Pêches  
et Océans



**DEMANDE D'INTRODUCTION OU DE TRANSFERT DE POISSONS  
OU D'ACCÈS AUX RESSOURCES AQUATIQUES SAUVAGES AUX FINS D'AQUACULTURE**

**RÉSERVÉ À UN USAGE INTERNE**

Date de réception : \_\_\_\_\_ Réceptionnaire : \_\_\_\_\_ N° de dossier du Comité I-T : \_\_\_\_\_  
N° du dossier d'accès : \_\_\_\_\_ N° du dossier de la LEP : \_\_\_\_\_ N° du dossier du PASB : \_\_\_\_\_

**1. Renseignements sur le requérant**

Requérant/entreprise/organisme :			
Nom de la personne-ressource :		No de téléphone professionnel :	
Adresse professionnelle :		No de télécopieur professionnel :	
		Adresse courriel professionnelle :	

**2. Objet du transfert :**

\_\_\_\_\_

**3. Renseignements sur les espèces dans le cadre d'une introduction ou d'un transfert :** Veuillez indiquer les renseignements concernant les espèces que vous souhaitez transférer dans les deux tableaux ci-dessous. Indiquez au besoin les renseignements relatifs aux espèces supplémentaires. Par exemple, les premières lignes des deux tableaux doivent contenir des renseignements se rapportant à la même espèce.

Nom commun de l'espèce	Nom scientifique de l'espèce	Étape du cycle de vie	Année d'éclosion	Nombre de poissons à transférer	Date de transfert prévue
1					
2					
3					
4					

Provenance du stock	Composition génétique	Lieu d'origine du poisson ou numéro de installation d'aquaculture	Zone de transfert des mollusques et crustacés ou des salmonidés	Ville la plus proche (Ville, province/État)
1				
2				
3				
4				

L'une des espèces indiquées figure-t-elle dans la [Loi sur les espèces en péril \(LEP\)](#)?  Oui  Non

Si c'est le cas, avez-vous obtenu un permis en vertu de la [LEP](#)?  Oui  Non

L'une de ces espèces est-elle importée au Canada?  Oui  Non

*Si c'est le cas, veuillez noter que vous devez présenter une demande distincte à l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour toute importation en Colombie-Britannique.*

**4. Accès aux ressources aquatiques sauvages aux fins d'aquaculture**

Accès non requis, passez à la section 5.

Veuillez consulter la [Politique sur l'accès aux ressources aquatiques sauvages à des fins d'aquaculture](#) et, le cas échéant, remplir une demande d'accès à soumettre avec cette demande. Pour obtenir une copie du formulaire de demande d'accès, veuillez communiquer avec [FAMITC@dfo-mpo.gc.ca](mailto:FAMITC@dfo-mpo.gc.ca).

Pour obtenir plus de renseignements à propos du prélèvement d'espèces d'eau douce à des fins scientifiques, veuillez consulter le site suivant : [http://www.env.gov.bc.ca/pasb/applications/process/scientific\\_fish\\_collect.html#a2](http://www.env.gov.bc.ca/pasb/applications/process/scientific_fish_collect.html#a2)

Pour obtenir plus de renseignements à propos de l'accès aux espèces marines aux fins éducatives ou scientifiques, veuillez consulter le site suivant : <http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/licence-permis/sci/index-fra.html>

5. Introduction ou transfert de poissons			
<p>Veillez noter que des frais de 30 \$ s'appliquent au transport de tout poisson d'eau douce indigène ou non indigène à la Colombie-Britannique. Les exceptions comprennent le transport de poissons vivants à des fins d'alimentation ou pour les aquariums, ainsi que les transferts de saumon du Pacifique. <b>Les demandes d'introduction ou de transfert de poissons d'eau douce doivent être envoyées au Permit and Authorizations Service Bureau de la Colombie-Britannique.</b> Les transferts de poissons marins se font gratuitement.</p>			
5a. Justification de l'introduction ou du transfert :			
5b. Destination :			
Ville la plus proche : (Ville, province/État)		Principal moyen de transport :	
Description de la destination :		<u>Zone de transfert de destination :</u>	
Description de la méthode de transport (joignez des renseignements supplémentaires au besoin):			
5c. Énumérez les lieux et les dates de transfert intermédiaires, le cas échéant :			
Emplacement du site intermédiaire :		Dates d'arrivée et de départ :	
Emplacement du site intermédiaire :		Dates d'arrivée et de départ :	
5d. Destination finale de l'introduction ou du transfert			
<p>Remplissez tous les champs pertinents ci-dessous. Au paragraphe <i>i</i>, les animaux placés en milieu naturel au sein d'une concession, dans le cadre d'un permis d'aquaculture, ne doivent pas être remis à l'eau au-delà de la zone visée par le permis. Si la remise à l'eau des poissons faisant l'objet d'une introduction ou d'un transfert doit se faire en milieu naturel, veuillez remplir l'intégralité du paragraphe <i>iii</i>.</p>			
<b><i>i.</i> Si le transfert ou l'introduction est réalisé aux fins d'aquaculture ou de mise en valeur :</b>			
Nom de l'entreprise :		Personne-ressource désignée :	
N° du installation d'aquaculture :		N° de fiche immobilière provinciale :	
<b><i>ii.</i> Si le transfert est destiné à une <u>installation de recherche, une écloserie ou une installation d'aquaculture terrestre</u> :</b>			
<p>Les poissons faisant l'objet de l'introduction ou du transfert seront-ils séparés des autres organismes au sein des installations en ce qui concerne les éléments suivants? : (Côtez toutes les réponses qui s'appliquent.)</p>			
<input type="checkbox"/> Réservoirs/bassins	<input type="checkbox"/> Approvisionnement en eau	<input type="checkbox"/> Rejet des effluents	
L'effluent sera-t-il : (cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)			
<input type="checkbox"/> stérilisé?	<input type="checkbox"/> déversé directement dans le réseau d'assainissement municipal?	<input type="checkbox"/> déversé dans un réservoir collecteur au sol (à 100 %)?	
<input type="checkbox"/> déversé dans l'océan?	déversé dans les eaux douces de surface?		
Élimination finale des poissons transférés (le cas échéant) : _____			
<b><i>iii.</i> Si les poissons faisant l'objet de l'introduction ou du transfert doivent à terme être <u>remis à l'eau en milieu naturel</u> (autrement qu'à des fins d'aquaculture commerciale) :</b>			
<input type="checkbox"/> Vérifiez si la destination est confinée de manière permanente.			
Indiquez deux cours d'eau en aval de l'emplacement de remise à l'eau :			
1.		2.	
<p>Indiquez le nom du personnel des administrations des pêches fédérales et provinciales qui gère les pêches et évalue les stocks dans la zone où vous souhaitez remettre à l'eau les poissons. Ces personnes doivent être consultées et doivent approuver cette introduction ou ce transfert. Consultez le site <a href="http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/maps-cartes/areas-secteurs/index-fra.htm">http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/maps-cartes/areas-secteurs/index-fra.htm</a> afin de déterminer le secteur de gestion des pêches du Pacifique et d'obtenir les coordonnées de la personne-ressource.</p>			
Provincial :		Coordonnées :	
Fédéral :		Coordonnées :	

<p>Veillez joindre toute documentation supplémentaire à l'appui de la présente demande, particulièrement en ce qui concerne les risques et les mesures d'atténuation.</p>	
<p><b>Attestation :</b></p>	
<input type="checkbox"/> Je suis âgé d'au moins 19 ans.	
<input type="checkbox"/> Je suis autorisé par l'entreprise qui m'emploie à présenter cette demande en son nom.	
<p>En inscrivant mon nom ou en apposant ma signature ci-dessous, j'atteste que les renseignements fournis dans la présente demande sont, à ma connaissance, corrects et exacts. Je comprends que le fait <u>de fournir de faux renseignements constitue une infraction.</u></p>	
Date de la demande	Signature

## RENSEIGNEMENTS ET PRÉCAUTIONS LIÉS AU DÉPLACEMENT D'ŒUFS, DE POISSONS ET D'INVERTÉBRÉS

- A. Si vous déplacez des œufs, ce qui est préférable au déplacement d'animaux tout juste éclos, ils doivent être désinfectés en surface conformément à la procédure indiquée dans le Guide de procédures du Règlement sur la protection de la santé des poissons (Service des pêches et des sciences de la mer, Publication diverse spéciale 31 (édition révisée), Ottawa, 1984). Les œufs doivent être rincés avec de l'eau souterraine (sans poissons) ou de l'eau pasteurisée pour éviter toute nouvelle contamination.
- B. Si vous déplacez des poissons ou des invertébrés, veuillez faire tout en votre pouvoir pour ne pas introduire par mégarde des plantes ou des animaux nuisibles. Désinfectez ou détruisez tous les contenants d'expédition.

### RENSEIGNEMENT SUR LA DEMANDE

1. Pour obtenir des instructions détaillées sur la manière de remplir le présent formulaire de demande, veuillez consulter le document intitulé « Instructions détaillées pour présenter une demande d'introduction ou de transfert de poissons ou une demande d'accès aux ressources aquatiques sauvages aux fins d'aquaculture ».
2. Les demandes doivent être reçues au moins un mois avant la date prévue du déplacement des organismes aquatiques. Veuillez consulter la politique portant sur l'Accès aux ressources aquatiques sauvages aux fins d'aquaculture pour connaître les délais de présentation des demandes d'accès : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/aquaculture/ref/AWAR-ARAS-fra.htm>
3. Le transport doit se faire par le chemin le plus direct possible et sans que l'eau ne soit changée, à moins que le Comité ne l'ait expressément approuvé.
4. Pour toute importation de poissons d'origine étrangère en Colombie-Britannique, il est nécessaire d'obtenir un permis d'importation distinct auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Présentation de la demande	
Espèces marines	Espèces d'eau douce
<p>Pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos du processus de demande ou pour présenter votre demande d'accès ou de transfert, veuillez utiliser les coordonnées suivantes :</p>	<p>Des frais de traitement de 30 \$ sont perçus pour les demandes de transport de poissons d'eau douce. Veuillez envoyer votre demande accompagnée de votre paiement selon les modalités suivantes au Permit and Authorizations Service Bureau :</p>
<p><b>Coordonnateur du Comité I-T</b> Pêches et Océans Canada 200 - 401 rue Burrard Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3S4 <b>Téléphone</b> : 604-666-5519 <b>Courriel</b> : <a href="mailto:FAMITC@dfo-mpo.gc.ca">FAMITC@dfo-mpo.gc.ca</a></p>	<p><b>Carte de crédit</b> Le formulaire d'autorisation se trouve à la dernière page. <b>Par télécopieur uniquement (les paiements par courriel ne sont pas acceptés)</b> : 250-387-1814</p> <p><b>Chèque</b> <b>À l'ordre du ministre des Finances</b> <b>Par courrier</b> : Case postale 9372, Succ. Gouvern. prov. Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9M3 <b>Par service de messagerie</b> : 4<sup>e</sup> étage, 2975, route Jutland Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9M3</p> <p><b>En espèces</b> <b>En personne uniquement</b> : 4<sup>e</sup> étage, 2975, route Jutland, Victoria (Colombie-Britannique)</p>

Le présent permis ne dégage pas son titulaire de ses obligations en vertu de la *Loi sur les pêches* ou de toute autre loi fédérale ou provinciale, ainsi que des dispositions adoptées par tout autre organisme de réglementation.

Les permis ne peuvent pas être délivrés pour des activités qui contreviennent à la mise en application adéquate de la *Loi sur les pêches*.

Puisque la gestion des introductions et des transferts relève de la responsabilité à la fois du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, les renseignements que vous avez fournis peuvent être visés par les lois suivantes : la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* de la Colombie-Britannique, la *Loi fédérale sur l'accès à l'information* et la *Loi fédérale sur la protection des renseignements personnels*. Ils seront utilisés pour vérifier l'admissibilité au permis que vous demandez et aux fins d'administration des demandes. Pour toute question relative au traitement des renseignements personnels, veuillez communiquer avec la Direction de la faune de la Colombie-Britannique ou le directeur du Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de Pêches et Océans Canada.



**FORMULAIRE D'AUTORISATION DE PAIEMENT PAR VISA/MASTERCARD**

**\*Veuillez noter que ce formulaire NE DOIT PAS être envoyé par courriel.**

Nom tel qu'il est indiqué sur la carte de crédit : \_\_\_\_\_

Nom indiqué sur la demande de permis, s'il est différent du nom indiqué sur la carte de crédit : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone du détenteur de la carte de crédit : \_\_\_\_\_

Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisation : \_\_\_\_\_

**Veuillez indiquer la catégorie de permis faisant l'objet du paiement :**

<input type="checkbox"/> Demande relative à des activités commerciales en vertu de la <i>Wildlife Act</i>	<input type="checkbox"/> Permis de chasse à accès limité
<input type="checkbox"/> Demande de permis en vertu de la <i>Wildlife Act</i> de la C.-B.	<input type="checkbox"/> Tirage au sort de la rivière Dean
<input type="checkbox"/> Demande d'accompagnement à la chasse	<input type="checkbox"/> Permis de chasse pour non-résidents
<input type="checkbox"/> Permis lié à la CITES	<input type="checkbox"/> Déclaration de perte du numéro de permis de chasse
<input type="checkbox"/> Permis lié à la production de film	<input type="checkbox"/> Ventes de permis liés à la pêche et à la faune
<input type="checkbox"/> Permis lié à l'utilisation ou à l'occupation des terres	<input type="checkbox"/> Double exemplaire de permis
<input type="checkbox"/> Permis lié aux activités commerciales de loisirs	<input type="checkbox"/> Autres : veuillez fournir des détails
<input type="checkbox"/> Autres : veuillez fournir des détails	

**RÉSERVÉ À L'USAGE INTERNE :**

Numéro de suivi ATA \_\_\_\_\_ Numéro de client \_\_\_\_\_

Veuillez facturer ma carte **VISA**  **MASTERCARD**  d'un montant de \$ \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Numéro de la carte : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Veuillez noter : les renseignements relatifs à la carte de crédit fournis sur le présent formulaire ne seront pas conservés. Une fois le paiement autorisé, tous les renseignements relatifs à la carte de crédit seront détruits.

## **DÉCLARATION D'AVIS DE CONFIDENTIALITÉ**

*Les renseignements que vous indiquez dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la Loi sur les pêches et le Règlement de pêche (dispositions générales) aux fins de l'obtention d'un permis d'introduction ou de transfert d'organismes aquatiques dans une province, entre les provinces, ou d'importation à partir de sources situées en dehors du Canada. L'information peut être partagée avec le Comité des introductions et des transferts (CIT) composé de membres de Pêches et Océans Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et des autorités provinciales correspondantes. Le CIT examine les demandes de risques génétiques, écologiques et liés aux maladies. L'information peut être partagée avec les juridictions voisines sur des propositions d'introduction d'espèces exotiques, afin d'étendre la gamme d'organismes dans les bassins versants partagés ou lors d'une proposition d'introduction, de transfert ou d'extension de gamme qui pourraient affecter les stocks dans un bassin versant extérieur de la province de résidence. L'information peut être partagée avec les parties intéressées (les groupes locaux, groupes autochtones, pêcheurs commerciaux et aquaculteurs) à des fins de consultation préalable à l'introduction d'espèces exotiques. Des évaluations formelles des risques peuvent être partagées avec des experts externes (p. ex. universitaires) pour renforcer davantage le processus d'évaluation des risques si les autorités gouvernementales provinciales et fédérale manquent d'expertise en la matière. Les données agrégées relatives aux mouvements intentionnels proposés et approuvés d'organismes aquatiques sont tabulées annuellement pour remplir les exigences de rapports nationaux et internationaux d'information (p. ex. CIEM – Conseil International pour l'Exploration de la Mer). Les renseignements peuvent également être utilisés ou divulgués pour la planification des programmes ou de la gestion, de rapport, à des fins de sûreté ou de sécurité, de vérification, d'évaluation, de statistiques, de recherche, d'élaboration de politiques, de l'administration ou de l'exécution d'une loi et / ou de la détection, de la prévention ou de la répression d'un crime ou à des fins d'enquête.*

*À défaut de fournir ces renseignements, votre demande pourrait être refusée. En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels, vous avez le droit de rectifier vos renseignements personnels, d'y accéder et de les protéger. Vous avez aussi le droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada au sujet du traitement de vos renseignements. Les renseignements personnels recueillis pour le traitement de votre demande sont décrits dans le fichier de renseignements personnels Introductions et transferts d'organismes aquatiques vivants, MPO PPU 095 et l'on peut y accéder et en évaluer l'exactitude. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site d'Info Source, à l'adresse [www.infosource.gc.ca](http://www.infosource.gc.ca).*